

Les 200 premières années d'une maison de banquiers privés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique Suisse en France**

Band (Jahr): **78 (1998)**

Heft 3: **Le Luxe : philosophie, économie, plaisir ...**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les 200 premières années d'une maison de banquiers privés



Après la mort de Jean-Jacques Rousseau, Genève se repentit de n'avoir su ni aimer la personnalité ni comprendre le génie de l'auteur des *Confessions*. Réalisant que les étroites frontières tant de son territoire que de son esprit avaient contraint à l'exil ce brillant sujet, la République s'employa alors à reprendre en son sein cet enfant qu'elle avait fâcheusement abandonné.

En 1835, soit un peu plus d'un demi-siècle après la mort du grand homme, elle rendit un hommage vibrant quoique tardif à ce patriote qui l'avait aimée sans retour en éri-


geant une statue à sa mémoire sur l'île devenue, depuis lors, l'île Rousseau. Ainsi, de même qu'ils avaient par un pont relié l'île à la rive en 1833, les Genevois attachèrent à la silhouette de leur ville celle de cet homme dont la renommée avait porté le nom de Genève plus loin que le cours de son fleuve.

Mais cet îlot ne disposait pas, jusqu'à présent, de l'éclairage que méritent son aspect pittoresque et sa forme si particulière. Or aujourd'hui, les techniques modernes permettent tant l'audace que la fantaisie pour adapter la lumière d'un lieu à son environnement et à sa configuration.

Forts de cette constatation,

MM. Lombard Odier & Cie, banquiers privés à Genève depuis 1798, se sont proposés à l'occasion de leur bicentenaire d'offrir à la Ville de Genève, propriétaire de l'île Rousseau, ainsi qu'aux habitants et visiteurs de la région genevoise, un nouvel éclairage pour ce territoire situé en plein cœur de la Cité. D'entente avec les autorités municipales, il a donc été décidé de prévoir une illumination de l'île qui mette surtout en valeur ses fortifications, sans pour autant nuire au caractère mystérieux et romantique du lieu.

Pour la réalisation de cette nouvelle illumination, MM. Lombard Odier & Cie se sont adressés à M. Youri Agabekov, grand maître de la lumière, bien connu notamment pour son illumination du Louvre et de la place Stanislas, à Nancy. Pour MM. Lombard Odier & Cie, c'est une manière de manifester leur attachement à Genève, qui abrite le centre de leurs activités depuis la fondation de leur Maison, et de rendre hommage à tous ceux qui, par leur travail et leur créativité, ont fait ou font encore rayonner Genève.

Ainsi, une île, un écrivain, une Maison de banquiers privés et une idée lumineuse se retrouvent comme autant de composantes d'un même dessein, celui de relier le Siècle des Lumières à l'an 2000, la tradition à l'innovation. 



Lombard Odier & Cie

Banquiers depuis 1798